

# ARCANCIA JOUR 157

REPORTING

Communication  
Publicitaire

28/02/2023

MONÉTAIRE STANDARD ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **14,7839 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **28/02/2023**  
Actif géré : **7,37 (millions EUR)**  
Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**  
Type de VL Monétaire : **VL variable**

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à l'indice de référence €ster capitalisé après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement.  
Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€ster capitalisé.

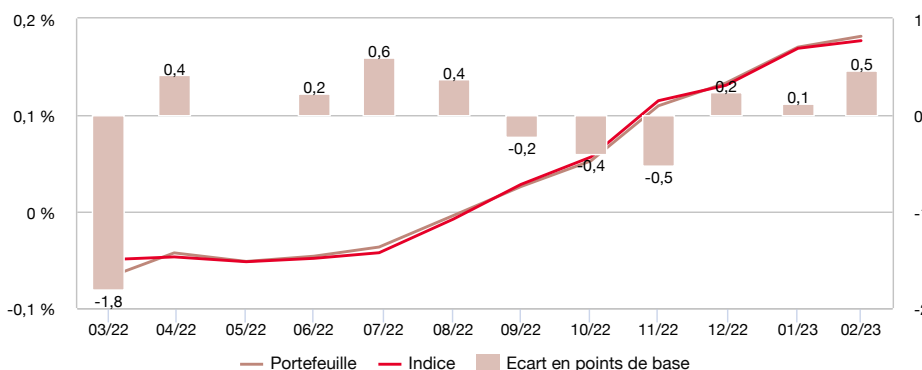
## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **FCPE**  
Date de création de la classe : **01/02/2017**  
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Durée minimum d'investissement recommandée : **Supérieure à 1 mois**  
Particularité : **Fonds nourricier**  
Nom du fonds maître : **AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI**

Fonds non garanti en capital

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance\* (Source : Fund Admin)



### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant plus de Supérieure à 1 mois. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Volatilité (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	0,15%	0,10%	0,08%
<b>Volatilité de l'indice</b>	0,15%	0,10%	0,08%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Performances glissantes\* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 30/12/2022	1 mois 31/01/2023	3 mois 30/11/2022	1 an 28/02/2022	3 ans 28/02/2020	5 ans 28/02/2018
<b>Portefeuille</b>	0,35%	0,18%	0,49%	0,42%	-0,62%	-1,31%
<b>Indice</b>	0,35%	0,18%	0,48%	0,43%	-0,59%	-1,36%
<b>Ecart</b>	0,01%	0,00%	0,01%	-0,01%	-0,03%	0,06%

### Performances calendaires\* (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018
<b>Portefeuille</b>	-0,04%	-0,57%	-0,42%	-0,34%	-0,35%
<b>Indice</b>	-0,01%	-0,53%	-0,47%	-0,40%	-0,37%
<b>Ecart</b>	-0,02%	-0,04%	0,04%	0,06%	0,02%

### Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
<b>Sensibilité*</b>	0,01
<b>Note moyenne</b>	A+
<b>Nombre de lignes</b>	310
<b>Nombre d'émetteurs</b>	100

\* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

MONÉTAIRE STANDARD ■

Commentaire de gestion

**Politique monétaire :**

Le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé d'augmenter les trois taux d'intérêt directeurs de 50 points de base et prévoit de continuer à les relever sensiblement à un rythme régulier et de les maintenir à des niveaux suffisamment restrictifs pour assurer un retour au plus tôt de l'inflation vers son objectif de 2% à moyen terme.

Les taux d'intérêt des opérations principales de facilité de dépôt, de refinancement et de facilité de prêt marginal sont relevés à respectivement 2.50, 3.00 et 3.25%.

**Politique de gestion :**

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 1 jour en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 7 à €str + 26 bps.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 56 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de AA-.

Le portefeuille bénéficie de la meilleure notation accordée à un OPCVM monétaire par Fitch : AAA-mmf.

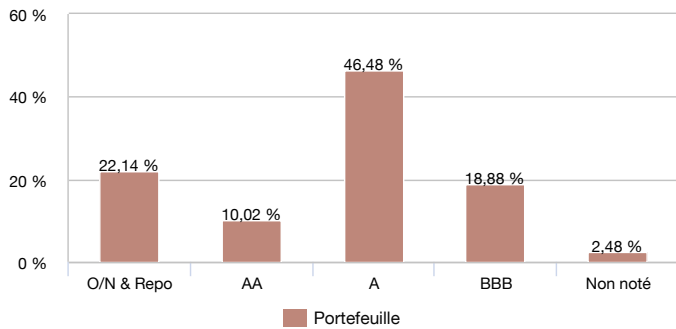
Les émetteurs qui constituent les 3.62% notés A2 médian, bénéficient d'au moins un rating court-terme équivalent à F1 et sont donc éligibles au fonds.

- Dimension socialement responsable :

Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés C- (Note de l'univers d'investissement D+).

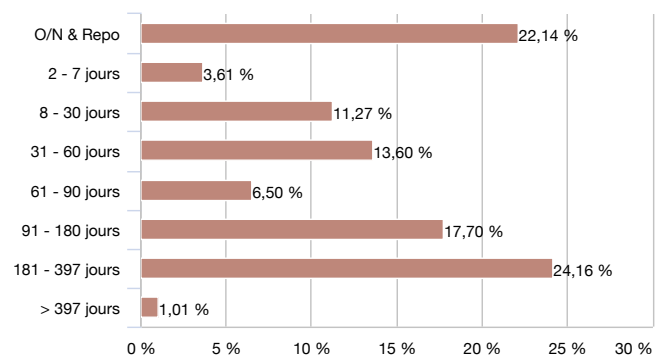
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notations long terme (Source : Amundi) \*



\* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition par maturités (Source : Amundi) \*



\* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité
CREDIT AGRICOLE SA	0,84%	22/12/2023
UNICREDIT SPA	0,82%	07/03/2023
CREDIT LYONNAIS SACA	0,67%	20/03/2023
PURPLE PROTECTED ASSET	0,66%	17/11/2023
PURPLE PROTECTED ASSET	0,66%	12/04/2023
ENGIE SA	0,66%	02/05/2023
PURPLE PROTECTED ASSET	0,66%	18/10/2023
SUMITOMO MITSUI BANKING CORP	0,66%	16/03/2023
MUFG BANK LTD	0,65%	16/03/2023
BNP PARIBAS SA	0,65%	10/07/2023

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Société Générale Gestion. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

**Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.**

MONÉTAIRE STANDARD ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**ISR selon Amundi**

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



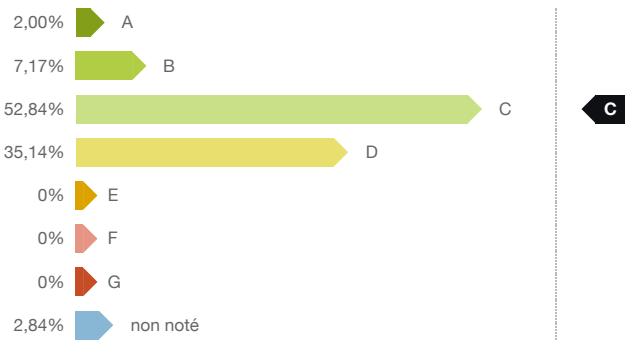
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1- Exclusion des notes E, F et G<sup>1</sup>
- 2- Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3- Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4- Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

**Note ESG moyenne (source : Amundi)**

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

**Du portefeuille<sup>2</sup>**



**Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)**

Environnement	B-
Social	C
Gouvernance	C-
<b>Note Globale</b>	<b>C</b>

<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.